

Bulletin d'inscription

Le Club^{des}
Créateurs
Jeunes Entreprises
de Seine-et-Marne

☐ Mme ☐ M.

Nom
Prénom
Raison sociale
Adresse
Code postal
Ville
Tél. Portable
Courriel

Je suis :

- ☐ **Créateur d'entreprise**
Secteur d'activité envisagé
Montant de l'adhésion annuelle : 50 €
- ☐ **Dirigeant d'une jeune entreprise**
Activité de l'entreprise
Montant de l'adhésion annuelle : 100 €
- ☐ **Partenaire**
Activité de l'entreprise
Montant de l'adhésion annuelle : 200 €

Je soussigné
déclare avoir pris connaissance de la charte et souhaite adhérer
pour une année au CCJE77.

Je joins mon règlement :

☐ en espèce ☐ par chèque*

* CCJE77 de Serris : à l'ordre de la CCI Seine-et-Marne
CCJE77 de Melun : à l'ordre de la CMA 77

Date et signature :

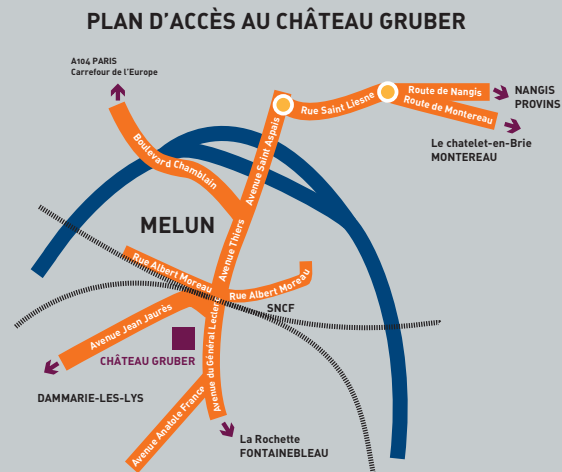
NORD 77

RDV le 2^e jeudi du mois à Serris
Site de la Chambre de Commerce et d'Industrie de
Seine-et-Marne
> 1 avenue Johannes Gutenberg 77700 Serris



SUD 77

RDV le 4^e jeudi du mois à Melun
Site de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de
Seine-et-Marne
> 4 avenue du Général Leclerc 77000 Melun



Le Club^{des}
Créateurs
Jeunes Entreprises
de Seine-et-Marne



CCI SEINE-ET-MARNE



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Seine-et-Marne



AU SERVICE DES NOUVEAUX ENTREPRENEURS

Le Club^{des} Créateurs Jeunes Entreprises de Seine-et-Marne

Le Club des Créateurs et Jeunes Entreprises de Seine-et-Marne (CCJE77) a été créé en 2013 à l'initiative :

- de la **Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne (CCI)**,
- de la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne (CMA)**,
- des plateformes **Initiative France Nord et Sud Seine-et-Marne**,
- de **chefs d'entreprises** du département et
- de **structures d'accompagnement** à la création d'entreprise.

MA CCI DANS LA POCHE

Téléchargez l'application mobile de la CCI Seine-et-Marne en flashant ce code ou en vous rendant sur <http://bit.ly/2FLLQ5a>.



DE L'INFO

Le club, c'est un réseau de contacts et de partenaires potentiels favorisant votre développement dans le tissu économique local.

DES ÉCHANGES

Partagez vos expériences avec d'autres créateurs et jeunes chefs d'entreprise.

UN RÉSEAU

Nos partenaires privés et institutionnels vous accompagnent dans tous les aspects de la création et du développement de votre entreprise.

LES OBJECTIFS DU CLUB

1. Rompre l'isolement des créateurs
2. Favoriser les échanges d'expérience
3. Partager sur les enjeux de la création et du développement des entreprises
4. Professionnaliser les démarches des futurs et nouveaux dirigeants
5. Promouvoir l'entrepreneuriat

LA RÉUNION TYPE

- 8h30** Accueil des membres et échanges autour d'un café
- 9h** Tour de table et actualités de la création d'entreprise
- 9h15** Atelier thématique
- 10h** Échanges sur le thème du jour et autres sujets

PROGRAMME & INSCRIPTIONS

Inscrivez-vous et demandez le programme des prochaines réunions sur notre site web :

www.seineetmarne.cci.fr

Suivez l'actualité des créateurs et repreneurs sur notre page Facebook :

"Créer ou reprendre une entreprise CCI Seine-et-Marne"

LA CHARTE

1. APPRENONS À GRANDIR ENSEMBLE

Chaque membre s'engage à **participer activement et régulièrement aux réunions** du CCJE77 durant toute l'année, à accueillir tout nouveau membre pour lui montrer l'esprit du club.

2. ÉCHANGEONS ET PARTAGEONS

Le **CCJE77** est un lieu d'échanges d'expérience destiné à faciliter la création d'entreprise.

3. INFORMONS-NOUS

Par ses actions d'animation, le **CCJE77** a vocation à **informer les créateurs et nouveaux dirigeants** qui restent cependant seuls responsables de leurs décisions.

4. LA CONVIVIALITÉ

La **convivialité** et le **non-jugement** sont les clés de la réussite d'un bon travail en groupe.

5. PROMOUVONS L'ENTREPRENEURIAT

Nous **promouvons l'entrepreneuriat** avec le soutien de tous les acteurs économiques de Seine-et-Marne.

6. FAISONS DU BUSINESS

Des opportunités de business peuvent naître entre membres, sans que le CCJE77 ne soit ni intermédiaire ni responsable.

7. LA CONFIDENTIALITÉ

Le **CCJE77** et ses membres respectent la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 ainsi que le code de la propriété industrielle et commerciale.